

Protection de l'Enfance : Paris lance un nouvel observatoire dédié

Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris, et Nawel Oumer, conseillère déléguée, installent mercredi le nouvel Observatoire Parisien de la Protection de l'Enfance. Cette instance étudiera et contribuera à renforcer les politiques publiques dans ce domaine, alors que Paris protège et accompagne chaque année près de 9.000 enfants qui ont rencontré une situation de danger ou de fragilité.

En décembre dernier, le Conseil de Paris adoptait à l'unanimité le schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance, intitulé « Enfants en danger : prévenir, protéger, insérer ». Il prévoyait notamment la mise en place d'un nouvel Observatoire départemental de la protection de l'enfance, dont l'installation a lieu aujourd'hui, sous la présidence de Dominique Versini, adjointe à la Maire en charge de la petite enfance et de la protection de l'enfance, et de Nawel Oumer, conseillère déléguée en charge de la petite enfance et de la protection de l'enfance.

Lieu d'échanges réunissant tous les acteurs de la protection de l'enfance, cet observatoire suivra l'application du schéma de protection de l'enfance et constituera une force de proposition essentielle. Il assurera également le partage de données, quantitatives et qualitatives, entre l'ensemble des partenaires, pour aboutir à une meilleure connaissance partagée des besoins des enfants et de leurs familles, ainsi que de l'offre disponible sur le territoire parisien.

Près de 5.000 enfants en danger sont actuellement confiés à la collectivité parisienne et près de 4.000 autres enfants font l'objet d'une mesure éducative. Paris a à cœur de les protéger et de les accompagner dans leur parcours de vie, tant sur le plan scolaire et professionnel que sur le plan personnel, afin qu'ils puissent s'insérer durablement dans la société.

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01 42 76 46 52